

La Lettre ^{n°} 56

décembre 2009

Territoire

Des Pays auvergnats
tous attractifs

Entre 2001 et 2006, 91 000 habitants sont arrivés en Auvergne, venant d'une autre région française, tandis qu'à l'inverse, 76 000 personnes ont quitté la région. Ce renouveau de l'attractivité extérieure de l'Auvergne profite à tous ses territoires, de façon équivalente. En effet, les taux d'entrée sont similaires sur chaque pays, à l'exception du Territoire de projet de Thiers en net retrait et du Pays de la Jeune Loire et ses rivières, à l'attractivité nettement supérieure à tous les autres. Tous les Pays d'Auvergne ont un solde migratoire positif vis-à-vis des autres régions. L'âge et la catégorie socioprofessionnelle des nouveaux arrivants sont similaires quel que soit le Pays, avec toutefois quelques particularités. Les jeunes actifs sont majoritaires parmi les arrivées dans la région. Les arrivées en provenance des autres régions sont fortement liées à la proximité de celles-ci vis-à-vis de chaque territoire, à l'exception de l'Île de France.

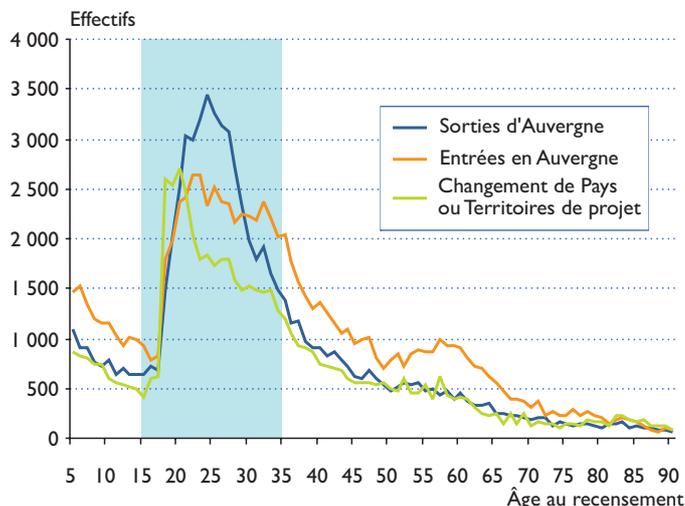
Claudine CARLOT, Vincent VALLÈS, Insee

➤ Des migrants majoritairement âgés de 16 à 40 ans

Entre 2001 et 2006, les arrivées en Auvergne, les départs ou les migrations internes ont affecté 19 % de la population moyenne (cf. définitions), soit près d'un auvergnat sur cinq. 90 800 personnes recensées en Auvergne en 2006 habitaient une autre région métropolitaine en 2001. À l'inverse, durant ces cinq années 75 600 Auvergnats ont quitté la région. Ainsi les arrivées ont été plus nombreuses que les départs. Sur la même période, 66 100 Auvergnats ont effectué une migration interne à la région les amenant à changer de Pays ou Territoires de projet (cf. définitions). Ces mobilités résidentielles correspondent essentiellement à quatre périodes clés : l'accès à la formation supérieure et au premier emploi pour les jeunes, l'accès à la propriété pour les jeunes ménages et les changements de résidence lorsqu'arrive l'heure de la retraite.

Mobilité résidentielle par âge

Période 2001 - 2006



Source : Insee, Recensement 2006 exploitation complémentaire

En Auvergne comme sur l'ensemble du territoire national, les personnes ayant effectué une migration résidentielle sont plus jeunes que la population résidente. Ces personnes venant s'installer dans la région, la quittant ou ayant emménagé dans un autre Pays ou Territoires de projet auvergnat ont en moyenne 33,2 ans, soit 11 ans de moins que l'ensemble de la population auvergnate. Les migrants les plus nombreux sont les jeunes âgés de 26-39 ans, suivis des 16-25 ans. Ces jeunes adultes représentent respectivement 31 % et 26 % des migrants, alors que le poids de ces deux classes d'âge dans la population auvergnate est de 18 % et 12 %. Inversement les personnes âgées de 55 à 69 ans sont moins représentées parmi les migrants (10 %) qu'elles ne le sont dans la population auvergnate (18 %). Le contraste est encore plus grand pour les seniors de 70 ans ou plus. Ils représentent 5 % des migrants contre 16 % dans la population auvergnate.

L'attractivité extrarégionale des Pays d'Auvergne

L'attractivité auvergnate profite à tous les Pays et Territoires de projet

Proportionnellement à leur population, les Pays auvergnats profitent tous de façon équivalente de l'attractivité auvergnate extérieure. Sur les 90 800 personnes venues s'installer en Auvergne entre 2001 et 2006, 28 300 (soit 31 %) habitent le Pays du Grand Clermont. Cette part est équivalente au poids démographique du Grand Clermont dans la population auvergnate (30 %). Ce constat vaut pour tous les Pays et Territoires de projet. En 2006, pour mille habitants en Auvergne, 73 habitaient une autre région métropolitaine cinq ans auparavant. Ce taux d'arrivées hors Au-

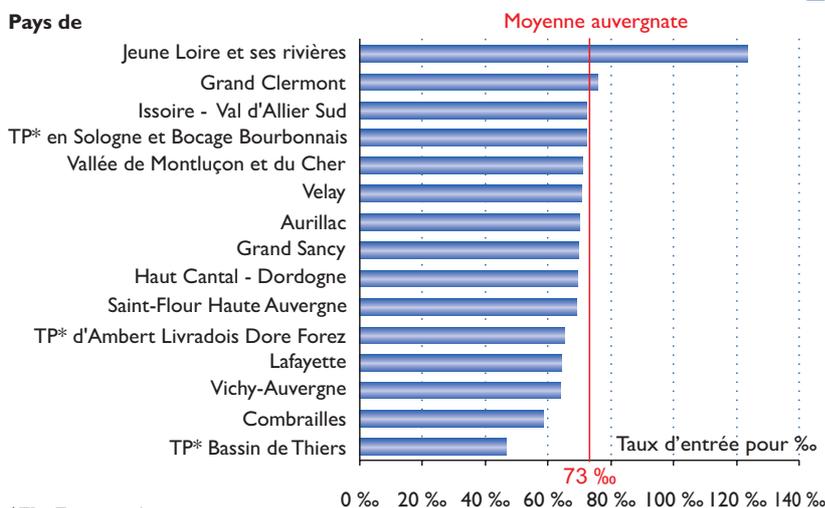
vergne reste proche de la moyenne régionale dans 13 des 15 Pays et Territoires de projet auvergnats. Il varie de 60 pour mille dans le Pays des Combrailles à 75 pour mille dans celui du Grand Clermont. Seul le Territoire de projet du bassin de Thiers apparaît en net retrait. Sur 1 000 résidents, 49 habitaient une autre région métropolitaine cinq ans plus tôt, soit 24 de moins que la moyenne auvergnate. En revanche le Pays de la Jeune Loire et ses rivières affiche de loin la plus forte attractivité extérieure. En cinq ans, 8 860 habitants sont arrivés dans ce Pays en provenance d'une autre région française, soit 124 nouvelles installations pour mille résidents.

La moitié des 16-25 ans s'installe dans le Grand Clermont

Le profil du nouvel arrivant en Auvergne diffère peu selon le Pays ou Territoire de projet. Les principales spécificités sont liées à l'âge. Elles opposent le Pays du Grand Clermont, où l'attractivité auprès des jeunes adultes est plus marquée, aux Pays ruraux caractérisés par une plus forte représentativité de la tranche d'âge 55-69 ans parmi les arrivants. De par son statut de métropole régionale universitaire, la part des arrivées de jeunes adultes, notamment les étudiants, dans le Pays du Grand Clermont est beaucoup plus prononcée. Ainsi les 16-25 ans représentent 36 % des nouveaux arrivants en provenance d'une autre région, soit 20 points de plus que dans les autres Pays auvergnats. Le Pays du Grand Clermont accueille à lui seul près de la moitié (49 %) des 16-25 ans venus s'installer en Auvergne. Dans les Pays et Territoires de projet centrés sur une aire urbaine et disposant d'une antenne universitaire - Vallée de Montluçon et du Cher, en Sologne et Bocage Bourbonnais, Pays d'Aurillac, Pays du Velay - la part des 16-25 ans parmi les arrivants en provenance d'une autre région reste similaire à la moyenne régionale. Il en est de même mais dans une moindre mesure pour le Pays d'Issoire - Val d'Allier Sud qui grâce à l'implantation du 28^e Régiment de Transmissions bénéficie d'une attractivité spécifique sur cette classe d'âge.

Taux d'entrée extrarégional

France métropolitaine hors Auvergne



*TP : Territoire de projet

Source : Insee, Recensement 2006 exploitation complémentaire

En revanche, pour les Pays ruraux dépourvus d'un pôle économique, l'attractivité reste nettement plus faible pour cette population. Ainsi, dans les Pays et Territoires de projet de Lafayette, d'Ambert Livradois Dore Forez et de la Jeune Loire et ses rivières, les jeunes de 16 à 25 ans ne représentent que 12 % des nouveaux arrivants en provenance d'une autre région métropolitaine.

➤ Les retraités privilégient les Pays ruraux

Les zones rurales compensent leur faible attractivité auprès des jeunes de 16 à 25 ans par une plus forte attractivité chez les seniors. Parmi les 90 800 nouveaux venus en Auvergne, 12 200 ont décidé de venir y passer une partie de leur retraite. Sur la période 2001-2006, ils représentent seulement 14 % des nouveaux entrants. Globalement les personnes âgées de 55 à 69 ans sont bien moins représentées parmi les migrants (12 %) qu'elles ne le sont dans la population auvergnate (18 %). Cependant il existe des disparités géographiques. Dans les Pays du Haut Cantal - Dordogne, du Grand Sancy, de Saint-Flour Haute Auvergne, de Lafayette et d'Ambert Livradois Dore Forez, plus de 18 % des nouveaux habitants venant d'une autre région sont âgés de 55 à 69 ans.

De 2001 à 2006, dans ces Pays ruraux, pour 1 000 habitants âgés de 55 à 69 ans, il en arrive plus de 65 en provenance d'une autre région, soit 15 de plus que la moyenne auvergnate. À l'inverse, dans le territoire de projet du bassin de Thiers ainsi que dans le Pays du Grand Clermont on comptabilise respectivement 28 et 20 arrivées d'une autre région pour 1 000 seniors résidents.

➤ Les actifs sont majoritaires parmi les migrants

Contrairement à l'idée reçue selon laquelle l'Auvergne attirerait essentiellement des personnes âgées, les actifs sont majoritaires parmi les arrivées dans la région. Les personnes ayant un emploi ou en recherchant un représentent 55 % des arrivants en Auvergne. Ils sont ainsi quatre fois plus nombreux que les retraités, préretraités ou autre inactifs de 60 ans ou plus s'installant dans la région. La part des actifs est légèrement inférieure à la moitié des arrivants dans seulement trois Pays auvergnats : Lafayette (48 %), Ambert Livradois Dore Forez (49 %) et le Haut Cantal - Dordogne (49 %). En revanche dans ceux de la Jeune Loire et ses rivières, Issoire - Val d'Allier Sud et en Sologne et Bocage Bourbonnais, près de six arrivants en provenance d'une autre région sont actifs.

En Auvergne comme sur le reste du territoire national les nouveaux résidents sont en moyenne plus qualifiés que la population d'accueil. La proportion de cadres est ainsi deux fois plus élevée, 21 % contre 10 % ; celle des ouvriers l'est beaucoup moins, 17 % contre 26 %. Ce sont les professions intermédiaires qui sont les plus nombreuses : 30 % des arrivants ayant un emploi. Dans 11 des 15 Pays auvergnats c'est la catégorie socio-professionnelle la plus représentée. Les Pays du Grand Sancy, du Haut Cantal - Dordogne, d'Issoire - Val d'Allier Sud et de la Vallée de Montluçon et du Cher se distinguent des autres par leur plus grande proportion d'employés accueillis.

Quant aux 8 700 cadres arrivants en Auvergne, ils privilégient essentiellement les pôles urbains. Un peu moins de la moitié (47 %) s'est installée dans le Grand Clermont. Dans ce Pays 29 % des nouveaux actifs en provenance d'une autre région sont cadres. Cette catégorie socioprofessionnelle est aussi prépondérante dans les autres Pays centrés sur une aire urbaine. Sa part dans les actifs arrivants est de 21 % dans le Pays de Vichy-Auvergne. Dans les Pays du Velay, de la Vallée de Montluçon et du Cher, d'Aurillac et d'Issoire - Val d'Allier, elle varie de 18 % à 19 %.

➤ Prime à la proximité

Dans tous les Pays auvergnats la proximité alimente les flux interrégionaux. Près de 80 % des nouveaux arrivants en Auvergne viennent des régions voisines ou de l'Île-de-France. Cette dernière joue un rôle prépondérant dans l'attractivité auvergnate mais elle ne domine plus dans les échanges. En 2006, 16 700 nouveaux arrivants en Auvergne (18 %) résidaient dans la région parisienne cinq ans auparavant. Ils sont dorénavant bien moins nombreux que les anciens Rhônalpins. Sur la période 2001-2006 un quart des arrivées en Auvergne soit 22 300 personnes viennent de Rhône-Alpes. Après ces deux régions, c'est en provenance de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %) et des régions limitrophes que les arrivées de population sont les plus fortes : Centre (7 %), Bourgogne (6 %), Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Limousin (5 % chacune). Dans 11 des 15 Pays Auvergnats les flux en provenance de l'Île de France sont les plus importants. Entre 18 % (Grand Clermont) et 28 % (Saint-Flour Haute Auvergne) des nouveaux habitants venus d'une autre région sont d'anciens Franciliens.

Les arrivées de la région parisienne sont très minoritaires dans les Pays du Velay (8 %) et de la Jeune Loire et ses rivières (4 %) qui attirent plus fortement des habitants de Rhône-Alpes. Ainsi respectivement 49 % et 82 % des arrivées hors Auvergne viennent de cette région voisine. Dans les deux Territoires de projet du Bassin de Thiers et d'Ambert Livradois Dore Forez, tous deux limitrophes de la Loire, les arrivées de Rhône-Alpes, 26 % des entrées, dépassent également les flux parisiens. La région PACA irrigue essentiellement les Pays de la Haute-Loire, celle de Midi-Pyrénées le Cantal. L'influence bourguignonne est sensible dans le Territoire de projet en Sologne et Bocage Bourbonnais, celle du Limousin dans le Pays Haut Cantal - Dordogne.

➤ Revenir en Auvergne : le choix des racines

En 2006, 18 100 personnes venues s'installer en Auvergne y étaient nées, soit 20 % des nouvelles populations. Cette proportion qui mesure en partie la fréquence des retours dans la région est similaire à la moyenne métropolitaine. C'est parmi les nouveaux habitants venant du Limousin que la part des natifs d'Auvergne est la plus marquée : 31 %. Pour les autres régions la part des Auvergnats de naissance dans les arrivées varie de 18 % (PACA) à 25 % (Midi-Pyrénées). Les retours en Auvergne sont plus fréquents pour les jeunes actifs ainsi que pour les seniors.

En 2006, 25 % des personnes âgées de 26 à 39 ans qui n'habitaient pas la région cinq ans auparavant sont nées en Auvergne.

Cette proportion est de 26 % pour les nouveaux habitants âgés de 55 à 69 ans et 28 % pour ceux ayant dépassé 70 ans. En moyenne, en Auvergne, 12 % des personnes nouvellement arrivées se sont installées dans le Pays où elles sont nées. Les Cantaliens semblent les plus attachés à leur lieu de naissance. Dans les Pays d'Aurillac et du Haut Cantal - Dordogne 20 % des arrivants en provenance d'une autre région sont des natifs. Dans le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher ainsi que dans celui du Velay cette part est de 18 %. En revanche dans les Pays des Combrailles, du Grand Sancy et de la Jeune Loire et ses rivières, les retours au Pays de naissance représentent moins de 6 % des arrivants, soit deux fois moins que la moyenne auvergnate.

➤ Tous les Pays auvergnats sont gagnants dans leurs échanges avec les autres régions

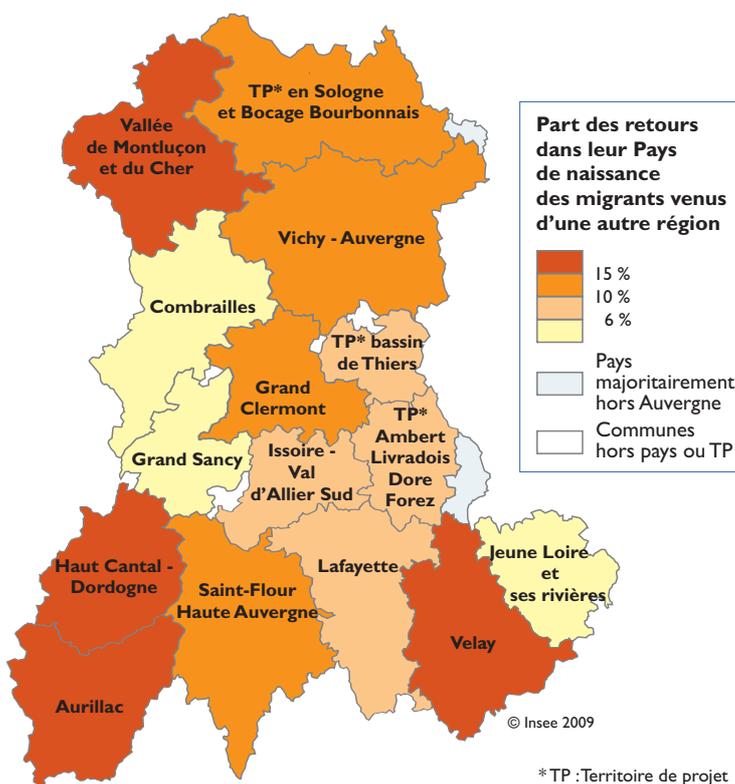
Dans tous les Pays auvergnats, les arrivées en provenance d'une autre région (actifs accompagnés de leurs enfants, retraités) compensent les départs. Les échanges de population des Pays auvergnats avec les autres régions métropolitaines sont donc toujours excédentaires mais présentent des disparités. Entre 2001 et 2006, au jeu des migrations avec les autres régions de France métropolitaines, les Pays centrés sur un pôle urbain ont gagné moins de 6 personnes pour 1 000 habitants. En revanche dans certains Pays plus ruraux - Combrailles, Lafayette, Grand Sancy, Ambert Livradois Dore Forez, Jeune Loire et ses rivières - l'excédent migratoire est quatre fois plus important.

Si les nouveaux habitants en Auvergne sont plutôt jeunes, les partants le sont plus encore. Les personnes qui ont quitté l'Auvergne ont en moyenne 31,4 ans, contre 34,4 ans pour celles ayant fait le choix de s'y installer. Parmi ceux qui ont quitté récemment la région, un peu moins de la moitié (48 %) sont âgés de 18 à 30 ans. Chez les nouveaux arrivants la part des 18-30 ans est bien plus faible : 33 %. Entre 18 et 30 ans les départs l'emportent sur les arrivées. L'Auvergne perd ainsi, chaque année, plus de 1 000 jeunes par le jeu des migrations interrégionales, alors que son solde migratoire est excédentaire sur toutes les autres tranches d'âge. De 2001 à 2006, pour mille habitants, 61 ont quitté l'Auvergne pour une autre région métropolitaine. Les départs pour une autre région sont fortement corrélés au nombre de jeunes. Ils sont plus importants dans les Pays centrés sur une aire urbaine. Rapportés à la population résidente, les taux de sortie sont sensiblement supérieurs à la moyenne régionale dans les Pays Jeune Loire et ses rivières (76), Grand Clermont (73), Vallée de Montluçon et du Cher (68 pour mille) et en Sologne et Bocage Bourbonnais (68).

Les arrivées de l'étranger

Environ 11 400 personnes venues s'installer en Auvergne entre 2001 et 2006 résidaient auparavant à l'étranger. 36 % viennent d'un pays de l'Union européenne et 27 % d'un pays d'Afrique. Un peu moins de 3 700 migrants en provenance de l'étranger, soit un tiers, ont la nationalité française. Parmi les étrangers nouvellement arrivés les six premières nationalités qui se détachent sont d'égale importance : marocaine (760), algérienne (720), chinoise (640), néerlandaise (610), britannique (590) et portugaise (490). Près de 4 000 nouveaux Auvergnats de nationalité étrangère, soit plus de la moitié (52 %), se sont installés dans le Pays du Grand Clermont. Pour ce dernier le taux d'entrées de ressortissant étranger, 11 pour 1 000 habitants, est sensiblement supérieur à la moyenne régionale (6 pour 1 000). Pour les autres Pays le taux d'entrée reste proche de la moyenne. Seuls trois (Saint-Flour Haute Auvergne, Haut Cantal - Dordogne, Issoire - Val d'Allier Sud) se démarquent par un taux d'entrée deux fois plus faible. Alors que les nouveaux ressortissants africains ou asiatiques résident très majoritairement dans les pôles urbains, hollandais et britanniques privilégient la campagne. Dans 5 Pays dont 4 à dominante rurale le taux d'entrée en provenance de ces deux pays est supérieur au double de la moyenne régionale (1 pour 1 000 habitants) : Vallée de Montluçon et du Cher (2), Lafayette (2), Grand Sancy (2), Combrailles (3) et Ambert Livradois Dore Forez (4). Pour ces derniers plus de 40 % des étrangers nouvellement installés sont britanniques ou néerlandais.

Retours au Pays



Source : Insee, Recensements 2006 exploitation complémentaire

➤ La mobilité interne à l'Auvergne est le reflet de la périurbanisation clermontoise

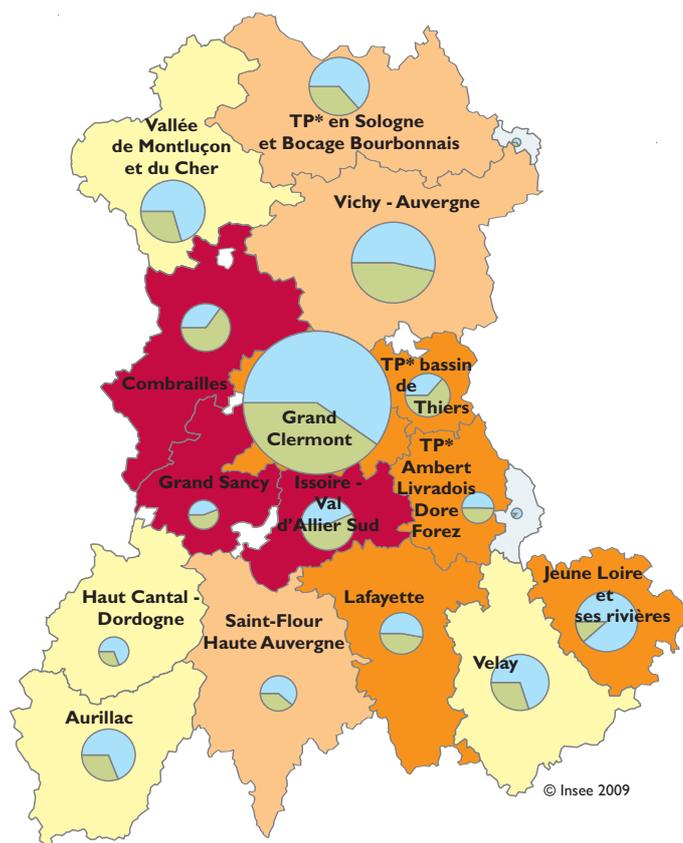
Les flux extrarégionaux ne sont pas les seuls à modifier la physionomie des territoires auvergnats. Il faut y ajouter les migrations internes à la région : en cinq ans, 62 100 Auvergnats (5 % de la population) ont changé de Pays ou Territoires de projet.

Les migrations internes comme les migrations extrarégionales touchent essentiellement les jeunes. Les Auvergnats ayant changé de Pays tout en restant dans la région ont en moyenne 34,4 ans. La métropole clermontoise est le principal moteur de la mobilité résidentielle interne. Globalement le solde migratoire du Grand Clermont avec le reste de l'Auvergne est équilibré mais il masque d'importants mouvements. La métropole régionale attire les jeunes Auvergnats de 18 à 25 ans poursuivant des études supérieures ou en recherche d'emploi. Seul le Pays de la Jeune Loire et ses rivières en périphérie stéphanoise échappe à cette attractivité estudiantine clermontoise. En contrepartie, vers 30 ans, de nombreux actifs quittent le Grand Clermont pour accéder à la propriété dans les Pays limitrophes. L'installation de couples d'actifs venant du Pays du Grand Clermont avec leurs enfants compense largement le départ

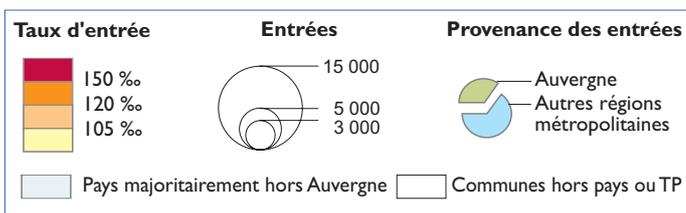
des jeunes des Pays limitrophes. L'attractivité de ces Pays dépend donc fortement de celle du Grand Clermont. Plus du tiers de l'ensemble des arrivées viennent du Grand Clermont dans le Bassin de Thiers (44 %), les Pays des Combrailles (43 %), d'Issoire - Val d'Allier Sud (36 %) et du Grand Sancy (36 %).

Dans celui de Vichy-Auvergne un nouvel arrivant sur cinq (21 %) habitait le Grand Clermont. Dans ces Pays gagnés par la périurbanisation clermontoise moins de la moitié des actifs nouvellement arrivés y ont aussi leur emploi, contre plus de 75 % en moyenne sur le reste de l'Auvergne. Ne bénéficiant pas ou peu de l'installation de jeunes ménages clermontois les autres Pays auvergnats ont un solde migratoire négatif avec le Grand Clermont qui explique en grande partie leur déficit migratoire global avec le reste de l'Auvergne.

Attractivité des Pays auvergnats



* TP : Territoire de projet



Source : Insee, Recensements 2006 exploitation complémentaire

Les flux migratoires avec Lyon et Saint-Étienne

De 2001 à 2006, 4 724 habitants ont quitté l'agglomération lyonnaise et 6 836 celle de Saint-Étienne pour venir s'installer en Auvergne. C'est d'un de ces deux pôles urbains que sont venus plus de la moitié des Rhônalpins (52 %) venus habiter en Auvergne. Inversement, de 2001 à 2006, 47 % des personnes ayant quitté l'Auvergne pour s'installer en Rhône-Alpes résident dans l'agglomération lyonnaise (5 061) ou stéphanoise (3 228). Ces deux agglomérations rhônalpines occupent donc une position déterminante dans les échanges migratoires auvergnats.

Les migrations résidentielles avec Saint-Étienne sont directement liées à l'étalement urbain de cette agglomération sur le Pays auvergnat limitrophe de la Jeune Loire et ses rivières. Ce Pays concentre plus de 70 % des flux auvergnats entrants ou sortants avec cette agglomération. De 2001 à 2006, 4 900 habitants de l'agglomération stéphanoise, notamment des jeunes ménages avec leurs enfants, s'y sont installés. Ils sont deux fois plus nombreux que les 2 200 jeunes actifs ou étudiants qui ont quitté ce Pays pour résider dans l'agglomération stéphanoise. Le solde migratoire global (+ 2 700) de ce Pays avec le pôle stéphanois est donc largement excédentaire. Il explique presque à lui seul l'excédent migratoire auvergnat avec la région Rhône-Alpes.

Les échanges entre l'Auvergne et l'agglomération lyonnaise sont eux aussi importants mais ils restent déficitaires pour la région. Ce sont surtout des étudiants et des jeunes actifs qui quittent l'Auvergne pour Lyon et sa périphérie. En revanche les ménages lyonnais venant habiter dans la région restent plus nombreux que les familles auvergnates s'installant à Lyon. De 2001 à 2006, le Grand Clermont a accueilli 1 600 Lyonnais, soit le tiers des arrivées en Auvergne en provenance de cette agglomération. En revanche, la métropole clermontoise a vu partir sur cette période 2 200 habitants vers la capitale rhônalpine. Après le Grand Clermont, ce sont les Pays du Velay (800 arrivées ; 700 départs), de la Jeune Loire et ses rivières (600 ; 400) et de Vichy-Auvergne (400 ; 600) qui développent les plus fortes relations avec la métropole lyonnaise.

15 Pays auvergnats, 4 Profils migratoires

Les flux migratoires extrarégionaux et infrarégionaux exercent une influence forte sur la façon dont évoluent les différents espaces auvergnats. Quatre profils suffisent à illustrer les dynamiques migratoires des 15 Pays ou Territoires de projet auvergnats : Grand Clermont, Pays périurbains, pôles urbains, et pôles ruraux. Déclinés par âge des migrants, ils se différencient les uns des autres par le sens et l'ampleur des migrations à des âges clés du cycle de vie.

Le Pays du Grand Clermont se distingue par un fort afflux de jeunes de 16 à 25 ans pour leurs études, et un déficit migratoire important entre 25 et 35 ans. Ce solde migratoire négatif traduit pour partie le départ des étudiants : une fois leur cursus terminé, ils migrent vers d'autres territoires pour démarrer leur vie active. Ce départ des jeunes diplômés explique également en grande partie le déficit migratoire constaté chez les cadres. Passé 55 ans le Grand Clermont est aussi le seul Pays auvergnat à connaître un déficit migratoire.

Les trois autres profils caractérisant les Pays Auvergnats possèdent la particularité de présenter un important déficit migratoire de jeunes aux âges d'études. Ils se distinguent les uns des autres par l'existence de soldes migratoires positifs à des âges ultérieurs, ainsi que par les tranches d'âge où cette attractivité se manifeste. Dopées par une forte immigration entre 25 et 39 ans, les dynamiques migratoires profitent essentiellement aux **Pays gagnés par la périurbanisation**. Parmi ceux-ci, à la périphérie stéphanoise le Pays de la Jeune Loire et ses rivières gagne par le jeu des migrations 47 personnes pour 1 000 résidents. Ce taux de migration nette est équivalent à celui du Pays d'Issoire - Val d'Allier Sud (46), des Combrailles (43) et du Grand Sancy (31). Les gains migratoires sont plus faibles dans le

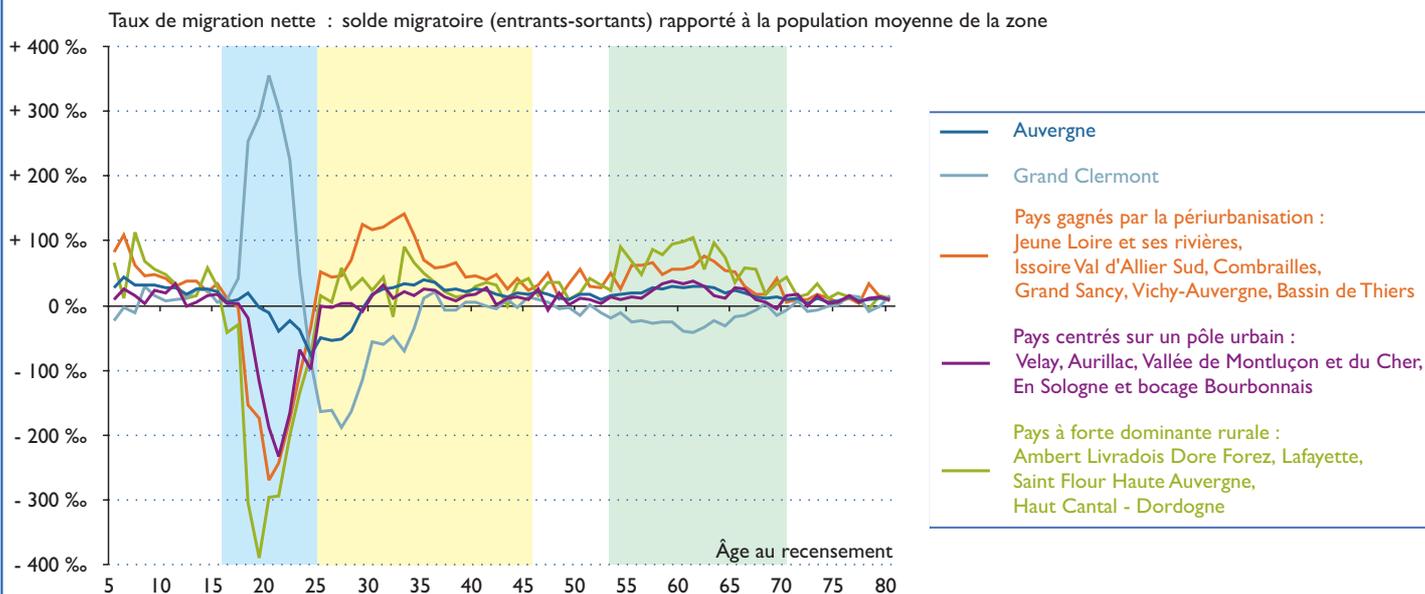
Pays de Vichy-Auvergne (21) et du Bassin de Thiers (9) mais relève de la même dynamique.

À l'écart de la périurbanisation clermontoise **les Pays centrés sur un pôle urbain** disposent globalement de la plus faible dynamique migratoire. Après 25 ans les excédents migratoires compensent plus difficilement l'émigration des jeunes. Dans les Pays du Velay et d'Aurillac le solde migratoire reste positif grâce à l'attractivité extérieure marquée par un retour important de retraités. En revanche dans le Pays de la Vallée de Montluçon et du Cher et dans le Territoire de projet en Sologne et Bocage Bourbonnais, l'attractivité extrarégionale plus faible ne permet pas de compenser le fort déficit interne à l'Auvergne. Ces deux Pays sont les seuls à enregistrer un léger déficit migratoire.

Quant aux **Pays auvergnats à forte dominante rurale**, ils se distinguent par leur plus forte attractivité sur les retraités. Les jeunes partent avec la même intensité que dans les autres Pays. Les mouvements migratoires avec le reste de la région sont fortement déficitaires. Mais dans ces zones à la population vieillissante les départs de jeunes sont moins nombreux que les arrivées de quinquagénaires et sexagénaires venus y passer une partie de leur retraite. Entre 2001 et 2006, au jeu des migrations avec la France métropolitaine le Territoire de projet d'Ambert Livradois Dore Forez et le Pays de Lafayette ont gagné chacun plus de 25 personnes pour 1 000 habitants soit deux fois plus que la moyenne régionale. Dans le Pays de Saint-Flour Haute Auvergne le gain migratoire, 15 personnes pour 1 000 habitants, est voisin de cette moyenne. Seul le Pays du Haut Cantal - Dordogne ne dispose pas d'un solde migratoire excédentaire.

Profils migratoires types par âge

Période 2001 - 2006



Source : Insee, Recensement 2006 exploitation complémentaire

► Définitions et méthode

➤ Migrations résidentielles

Une migration résidentielle est un changement de lieu de résidence, déclaré lors du recensement de la population, en réponse à la question portant sur la commune de résidence au 1^{er} janvier cinq ans auparavant. Le recensement ne saisit pas les migrations intermédiaires. En particulier, une personne qui habite la même commune aux deux dates peut très bien avoir changé de commune de résidence entre-temps. Si les arrivants de l'étranger sont recensés, le recensement ne peut pas comptabiliser les Auvergnats partis vivre à l'étranger. Le solde migratoire avec l'étranger n'est donc pas connu. Cette notion de migration résidentielle diffère du solde apparent des entrées-sorties calculé par différence entre évolution de la population et solde naturel, et qui comprend en particulier le solde avec l'étranger.

L'étude ne porte que sur les migrations résidentielles internes au territoire français métropolitain ; seules sont prises en compte les personnes de cinq ans et plus.

Cette étude est complémentaire de celle publiée en décembre 2007 « Attractivité démographique de l'Auvergne » Insee Auvergne La Lettre n° 47. Cette dernière étude portait sur le seul champ de la population des ménages (97 % de la population) mais cette différence de champ n'a pas d'impact sur la qualité et la validité des résultats présentés.

➤ Population moyenne

Moyenne de la population âgée de cinq ans et plus résidant dans la zone en début de période et en métropole en fin de période, et de la population résidant dans la zone en fin de période et en métropole en début de période.

➤ Entrants dans la zone

Personnes résidant dans la zone lors du recensement et hors de la zone (en métropole) 5 ans plus tôt.

➤ Sortants de la zone

Personnes résidant hors de la zone (en métropole) lors du recensement et dans la zone 5 ans plus tôt

➤ Taux d'entrée, de sortie, de migration nette

Les taux rapportent les migrants nets (entrants - sortants) à la population moyenne de la zone. Ils sont calculés en pour 1 000.

➤ Pays et Territoires de projet auvergnats.

L'étude porte sur les 15 Pays et Territoires de projet ayant leur centre en Auvergne. Les 12 Pays sont des territoires caractérisés par une cohésion géographique, économique, culturelle ou sociale. La loi Urbanisme et Habitat du 2 juillet 2003 encadre leur procédure de constitution. Les 3 Territoires de projets ont les mêmes caractéristiques que les Pays en termes de cohésion et d'action, mais ils ne sont reconnus que par le Conseil régional.

Directeur de la publication

> Michel GAUDEY
Directeur régional de l'INSEE

Rédaction en chef

> Michel MARÉCHAL
> Daniel GRAS

Composition et mise en page

> INSEE

www.insee.fr/auvergne

> Toutes les publications accessibles en ligne

Création maquette

> Free Mouse 06 87 18 23 90

Crédit photo

> INSEE Auvergne



3, place Charles de Gaulle
BP 120
63403 Chamalières Cedex
Tél. : 04 73 19 78 00
Fax : 04 73 19 78 09

► Pour en savoir plus

- **Recensement de la population de 2006 - Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs**
Insee Première, n° 1248, juillet 2009.